Organisme agréé :

Raison sociale :		Marque d'identification :	NE67
	NORD EST ELECTRO DIESEL	N° abrégé :	NE67
Adresse :	18 RUE ETTORE BUGATTI	Référence document :	CLV-v02.00
		Version logiciel :	2.0.6
	67500 HAGUENAU		

ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

suivant annexe 8 de l'arrêté

N°CLV : 7756752_250521_CLV_006764

Echéance de validité de la présente attestation : 20 mai 2026

(A) Immatriculation :	BQ-422-AA	(D.1) Marque :	RENAULT
(D.3) Type :	PREMIUM		
(E) N° d'identification :	VF629CHB000001784	(J) Catégorie :	N3

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limitateur : 80,0 km/h

Je sousigné, GANGLOFF CHARLES

atteste que le système de limitation ou de limitateur de vitesse du véhicule ci-dessus a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Edité le : 21 mai 2025

Lieu : HAGUENAU

Signature :



RENAULT TRUCKS

Fiche de contrôle des réservoirs CE de véhicules routiers conformes à la norme NF EN 286-2

N° d'immatriculation : BQ 422 AA

Propriétaire : SUEZ

Référence des réservoirs :

-n° 000 350 4996 / année épreuve initiale : 2010

-n° 000 350 4993 / année épreuve initiale : 2010

-n° 000 350 6061 / année épreuve initiale : 2010

-n° / année épreuve initiale :

-n° / année épreuve initiale :

-n° / année épreuve initiale :

date du contrôle	contôle fait par	conclusion (1) (2)	signature
05/06/2018	CATTA 67 BRUMATH	conforme oui ☒ non ☐	
04/06/2019	NEED	conforme oui ☒ non ☐	
28/5/2020	Colmar 67	conforme oui ☒ non ☐	
28/5/2021	CATTA BRUMATH	conforme oui ☒ non ☐	
27/05-2022	NEED	conforme oui ☒ non ☐	
25/05/2022	NEED	conforme oui ☒ non ☐	
24/05/2023	NEED	conforme oui ☒ non ☐	
17/05/2024	NEED	conforme oui ☒ non ☐	
21/05/2025	NEED	conforme oui ☒ non ☐	
		conforme oui ☐ non ☐	
		conforme oui ☐ non ☐	
		conforme oui ☐ non ☐	
		conforme oui ☐ non ☐	
		conforme oui ☐ non ☐	
		conforme oui ☐ non ☐	

(1) la mention "conforme oui ■" constitue l'engagement du signataire sur la conformité des réservoirs énumérés ci-dessus aux prescriptions de la norme NF EN 286-2

- Revêtements anti-corrosion
- Purge en bas du réservoir indépendante des tuyauteries existantes
- Pas de partie métallique en contact avec la paroi du réservoir
- Marquage lisible sans démontage et faisant référence à la NF EN286-2
- Contrôle annuel mentionné sur la fiche de contrôle

(2) Une non-conformité relevée sur un réservoir entraîne une inspection périodique tous les 40 mois et une requalification à 10 ans du réservoir.

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

N° d'imprimé : K 009149357

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

DEKRA

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	21/05/2025	25106746

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

20/05/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S067K112

(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

(3) COORDONNÉES : 6 Rue de la Gravière

67116 REICHSTETT

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 067K7007

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BQ-422-AA (F)	09/09/2016	16/06/2011

Marque	Genre	Carrosserie
RENAULT	VASP	BOM

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VF629CHB000001784	N3

Type/CNIT	Énergie
29CHB1DC235E12	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

342322

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule à moteur de transport de marchandises

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

1.2.1.b.1.	PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre (Essieu 3)
4.8.1.a.1.	ÉTAT (CATADIOPTRES, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE) : Dispositif défectueux ou endommagé (Arrière Toutes)
5.2.3.e.1.	PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 3 Toutes)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤1.50 m^{-1}) :
C1: <0.10 m^{-1} C2: <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ 45%) : global: 58%
Efficacité par essieu : E1: 66% E2: 51% E3: 63%
Déséquilibre (< 20%) : E1: 11% E2: 8% E3: 21%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ 18%) : 43%
Frein de secours :
Efficacité par essieu : indépendance des circuits
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%) : G: -1.9% D: -2.5% h: < 0,8 m
État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge :
Bennes à ordures ménageres

FN 2240

Nord Est Electro Diesel	Documentation GISA	Version: E Référence: F43

CONSTAT D'INTERVENTION CHRONOTACHYGRAPHE NUMERIQUE

Date d'impression : 21-05-2025	MOTIF DE L'INTERVENTION: IP1C

Atelier: Nord Est Electro Diesel 18 Rue Ettore Bugatti 67500 HAGUENAU
N° de marque: NE 67
N° d'agrément: 060100701 du 14-01-2022

Date du RDV : 21-05-2025 09h06 Motif du RDV : IP1C Numéro d'intervention : 3861 Numéro d'ordre : 4645 Notre organisme Nord Est Electro Diesel est accrédité par le COFRAC pour les inspections périodiques de chronotachygraphes numériques, accréditation n° 3-1374 Portée disponible sur www.cofrac.fr	Client facturé : SUEZ RV NORD EST 17 RUE DE COPENHAGUE 67300 SCHILTIGHEIM Client utilisateur* : SUEZ RV NORD EST 17 RUE DE COPENHAGUE 67300 SCHILTIGHEIM *idem si vide

Identification du véhicule

Marque : RENAULT PREMIUM	VRN : BQ-422-AA	VIN : VF629CHB000001784	MEC : 16-06-2011

Pneumatiques

Marque : MICHELIN	Taille : 295/80 R22,5	Pression : 7.5

Identification de l'UEV

Marque : Continental Automotive GmbH	Référence : 1381.1052300013	N° de série : 1934644
Date de fabrication : 25-10-2010	Version logicielle : V1343	N° d'homologation : e1-84

Identification du capteur

Marque: CONTINENTAL	Référence: KITAS 2171-2	N° d'homologation: e1-175	N° de série: 3602446

Relevé des anomalies

Liste des anomalies relevées:

Organisme relevé sur la plaquette: NORD EST ELECTRO DIESEL 67500 HAGUENAU

Résultat de l'intervention.

Intervention réalisée selon la procédure: P05/H

Le technicien déclare l'intervention validée

Information destinée aux autorités de contrôle:
Les enregistrement du chronotachygraphe entre le 21-05-2025 09h06 et le 21-05-2025 09h40, sont de la responsabilité de notre organisme.

L'organisme Nord Est Electro Diesel désigne M BAUER MICHEL comme technicien de l'intervention. Il a pris connaissance et valide les valeurs du rapport.	Commentaire:

- FM2240 -

(856)

D AQ081

FAUN ENVIRONNEMENT

DECLARATION DE CONFORMITE
DECLARATION OF CONFORMITY

Nous soussignés, We the undersigned,

FAUN Environnement
625 rue du Languedoc
F - 07500 GUILHERAND-GRANGES

certifions que la benne de ramassage des ordures ménagères désignée ci-dessous
hereby certify that the refuse vehicle described below

Identification commerciale / Trade name	**VARIOPRESS**
Marque / Trade mark	**FAUN**
Type / Type	5
Volume / Volume	20
N° de série / Sérial n°	37513-3

équipée d'un lève-conteneur polyvalent
fitted with a multipurpose container lifter

Marque / Trade mark	**ZOELLER**
Type / Type	**DELTA**
N° de série / Sérial n°	**71294**

destinée à / assigned for SITA ALSACE

- est conforme aux prescriptions techniques de la directive machine 2006/42/CE
- conforms to the technical data as laid down by the EEC 2006/42 Machine Directive

- est conforme aux critères de la Norme EN 1501-1: 1998+ A2
- conforms to the criteria of the EN1501-1: 1998+ A2 Norm

Nom et adresse de l'organisme notifié ayant réceptionné le dossier suivant la procédure simplifiée :
Name and address of the body which receive the file on the simplify procedure :
APAVE ALSACIENNE
2 rue Thiers
F - 68056 MULHOUSE CEDEX

Référence du dossier : / File reference :
AR PS 0387130A 4010 10 06

- est conforme à la directive Automobile 95-54
conforms to the 95-54 Automotive Directive.
- garantissons que le niveau de puissance émis par cette dernière est inférieur ou égal au niveau de puissance acoustique garanti Lwa = 106dba suivant la directive Outdoor 2000/14 Annexe V
hereby certify that the power level issued is under or equal to the acoustics power level certified as Lwa=106dba according to the « outdoor directive » 2000/14 Annex V

Nom du signataire, responsable de la Déclaration / Signatory responsible for the Certificate
Philippe COULMONT

Fonction chez FAUN SA / Position at FAUN SA
Responsable Bureau d'Etudes /Research & Development Manager

A / at **GUILHERAND-GRANGES**, **le** / the 09/06/2011

FAUN ENVIRONNEMENT
625, rue du Languedoc
07502 GUILHERAND-GRANGES CEDEX
Téléphone 04 75 81 66 00
Code APE 2920 Z - Siret 775 573 009 00047

ANNEXE 3

37513-3

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ INITIAL D'UN VÉHICULE

DATE DU CONTRÔLE :	09-mai
N° DE CONTRÔLE :	37513-3
CARROSSIER *(nom et adresse)* :	***FAUN Environnement*** ***625 Rue du Languedoc, 07500 Guilherand Granges***
DATE D'ÉCHÉANCE DE LA QUALIFICATION :	***(Voir attestation ci-jointe)***

IDENTIFICATION DU VÉHICULE (6) :

(D 1) Marque : **RENAULT**
(D 2) Type Variante **29CHB1DC235E12**
(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type : **VF629CHB000001784**
(F 2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'État *(PTAC) (kg)* : **26000**
(F 3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État
(G) Masse en service *(G1 + 75) (kg)* : **14541**
(G 1) Poids à vide national *(PV) (kg)* : **14466**
(J 1) Genre national (7) : **VASP**
(J 3) Carrosserie *(désignation nationale)* (8) : **BOM**
(S 1) Nombre de places assises *(y compris celle du conducteur)* : **3**
Voir certificat de conformité du véhicule de base pour les rubriques suivantes : *(D 3), (F 1), (J), (K), (P 1), (P 2), (P 3), (P 6), (U 1, (U 2), (V 7), (V 9)*

DIMENSIONS

Longueur : L (m) = **9,57**
Largeur : l (m) = **2,5**
Surface L x l (m2) = **23,93**

ENGAGEMENT DU CARROSSIER :

Je soussigné, carrossier, certifie :
• disposer d'une qualification en cours de validité au titre de l'article R. 323-25 du Code de la route ;
· avoir carrossé le véhicule identifié ci-dessus ;
· que ce véhicule peut être immatriculé sans réception complémentaire compte tenu de ce que :
– le châssis est resté conforme au type décrit dans la notice du constructeur et n'a subi aucune transformation ;
– le véhicule satisfait, dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R. 311-1 à R. 318-8, R. 321-10 et R. 413-13 du Code de la route, pour la catégorie du véhicule concerné ;
– le porte-à-faux arrière du véhicule, non compris les ferrures et charnières satisfait aux limites minimale et maximale fixées par le constructeur :
~~- dans sa notice descriptive (9) ;~~
- dans l'accord fourni par son service technique (10) ;
et la longueur des ferrures est inférieure à 120 mm,
– les poids en charge sur les essieux sont égaux ou supérieurs aux charges au sol minimales, et inférieurs égaux aux charges au sol maximales prévues par le constructeur ;
– la largeur du véhicule n'excède pas celle fixée par le constructeur ;
– le genre J 1 n'est pas TCP ;
– le genre J 1 n'est pas en double genre et la carrosserie J 3 n'est pas en double carrosserie.

Fait à **GUILHERAND**
Le **09/06/2011**
Signature et cachet du carrossier qualifié

FAUN
ENVIRONNEMENT
625, rue du Languedoc
07502 GUILHERAND-GRANGES CEDEX
Téléphone 04 75 81 66 00
Code APE 2920 Z - Siret 775 573 009 00047

6 : Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation. Pour les rubriques inchangées, reprendre les données de la réception du véhicule incomplet.
7 : J 1 ne peut être différent de celui prévu sur la notice descriptive et ne doit pas être TCP.
8 : J 3 doit répondre à la nomenclature des carrosseries prévues par le Code de la route.
9,10 : Rayer la ou les mentions inutiles.